

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant RG SAFETY, 817, rue Nicéphore Niepce ZAC de la Fouillouse, 69800 ST PRIEST CEDEX, FRANCE, déclare sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle neuf mentionné ci-après :

Gants de protection de la marque ERGOS référence **398032**

- est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable : Règlement (UE) 2016/425 du 9 mars 2016 et aux normes nationales transposant les normes harmonisées EN 420:2003+A1:2009 et EN 388:2016
- est identique à l'équipement de protection individuelle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type (module B) référence 0075/021/162/11/18/2526 du 13/11/2018 délivrée par le laboratoire notifié n° 0075 :

CTC
4, rue Hermann Frenkel
69367 Lyon cedex 07, France

Fait à Saint Priest, le 18 Février 2021

Signé par et au nom de RG SAFETY
Responsable Homologation Produit
William YAU CHUN WAN



GROUPE RG
817 rue Nicéphore Niepce ● ZAC de la Fouillouse ● 69800 SAINT-PRIEST
TEL +33 (0)4 72 23 24 30 ● FAX +33 (0)4 72 23 71 98
RG SAFETY capital 16 342 937,00 €
RCS LYON 420 625 394
SIRET 420 625 394 00069 ● APE 4669 B
N° IDENTIFICATION TVA FR 90 420 625 394